

DELIBERATION N° 18 EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2025



L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept du mois de Mars à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Benoît CAZERES, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Martine THIEBLEMONT, Marie-José MAGAUD, Bernard TEYSSIER

Le quorum est atteint

Invitée : Cécilia Chevalier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

Présence de : Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Est nommée secrétaire de séance : Véronique LEMER

Objet : Création des postes de saisonniers

Monsieur Francis KUHN rapporteur expose ce qui suit :

Pour assurer la saison thermale, le recrutement d'agents saisonniers est indispensable et règlementé par la convention collective.

La création des postes saisonniers est principalement dédiée à l'activité des thermes et de l'hôtel Le Richelme.

Pour la saison 2025, il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer favorablement à la création de 50 postes.

Le Conseil d'Administration après délibération à l'unanimité,
approuve la création de 50 postes saisonniers pour la saison thermale 2025

Francis Kuhn
Président

REGIE DES THERMES
04000 DIGNE LES BAINS
Tél. : 04 92 32 32 92
N° Siret 538 052 044 00012